



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Évaluation du plan national de lutte contre la maladie de Lyme en France

Question écrite n° 40770

Texte de la question

Mme Élisabeth Toutut-Picard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé, sur l'efficacité du plan national de lutte contre la maladie de Lyme en France. En 2019, selon Santé publique France, 76 cas de Borréliose de Lyme pour 100 000 habitants, soit environ 50 133 cas (contre 29 072 en 2009), ont été diagnostiqués et 893 cas ont été hospitalisés en France. En 2016, la direction générale de la santé (DGS) a mis en place un plan national pour lutter contre les maladies transmissibles par les tiques, en lien avec les agences sanitaires nationales et usagers. Malgré le lancement de ce plan depuis plusieurs années, de nombreux citoyens et associations sont inquiets et l'interpellent dans sa circonscription sur son effectivité et sa mise en œuvre concrètes. Selon un rapport d'information sur le financement et l'efficacité de la lutte contre la maladie de Lyme publié en mars 2021, dirigé par Mme Véronique Louwagie, des progrès et avancées ont été constatés depuis 2016. Néanmoins, le rapport souligne aussi de nombreuses carences. Plusieurs associations et intervenants auditionnés ont mis en évidence l'effort de recherche insuffisant sur la maladie, le manque de coordination et les lacunes de gouvernance dans son exécution, la faible implication des agences régionales de santé, un déficit de formation initiale et continue des professionnels de santé et une sensibilisation de la population qui demeure encore incomplète. En effet, aucune campagne nationale d'information à destination des Français n'a été mise en œuvre et le nombre limité de panneaux implantés aux entrées des forêts n'a pas permis de sensibiliser assez la population sur la maladie. Elle souhaite ainsi demander au Gouvernement une évaluation de ce plan et connaître les mesures que celui-ci compte mettre en œuvre pour répondre aux attentes légitimes des associations et des citoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Élisabeth Toutut-Picard](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40770

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 novembre 2021

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6435

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)